

EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

François CAULE Julio AMARAL

RAPPORT GENERAL

A.P.E.I.

Présenté à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le

31 DECEMBRE 2011

1 Boulevard Charles de Gaulle 92707 COLOMBES CEDEX



EXPERTS-COMPTABLES-COMMISSAIRES AUX COMPTES

.nçois CAULE lo AMARAL

RAPPORT GENERAL

EXERCICE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Boucle de la Seine » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1 de l'annexe concernant le changement de méthode de comptabilisation des amortissements dérogatoires qui figuraient parmi les « Provisions réglementées » au passif eu bilan pour un montant de 2.001.020 € au 31/12/2010 et qui figurent désormais parmi les « Amortissements » à l'actif du bilan au 31/12/2011.

II. Justifications des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés ou mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Vernon, le 21 Mai 2012

Le Commissaire aux comptes

SECO

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

DE LA BOUCLE DE LA SEINE

BILAN ACTIF

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Biul	Amortiss.	Netau	Net au
		Provisions	31/12/2011	31/12/2010
FIMMOBILISE				
bilisations incorporelles				105.000
s immobilisations incorporelles	451 272	359 856	91 417	135 986
bilisations corporelles	1 729 223		1 729 223	1 729 223
ins	22 726 085	10 377 204	12 348 881	15 107 566
tructions sur sol propre lations techniques	3 648 997	3 171 814	477 183	579 270
s immobilisations corporelles	6 314 282	5 031 607	1 282 674	1 405 539 74 691
bilisations corporelles en cours	231 112		231 112	74 091
bilisations finançières	3 096	-	3 096	3 096
ipations & cré&ances rattachées s immobilisations finançières	121 094		121 094	120 343
s immodilisations in ançieres	,			新疆。1: 新日。安 拉
Actif immobilise fotal	### 41 .57.235 [6]	**************************************	125 MILWAY 18 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	
The state of the s			,	
E OLDOUR ANT			-	
F CIRCULANT				
S		,	79 706	87 464
res premières, approvisionnements	79 706		75705	
a commandes	<u>.</u> .		-	-
ces & acomptes s/ commandes		and the second		e ya kamaryera
nces de fonctionnement		477.044	3 500 557	2 712 946
eurs & comptes rattachés	3 677 598	177 041	3 300 337	2712040
s nces diverses	409 140		409 140	333 097
rs mobilières de placement	8 854 118		8 854 118	8 984 506
misilités	1 334 261		1 334 261	1 094 537
jes constatées d'avance	55 437		55 437	135 884
			PER LEASENGE SE	
Actificircularii Total	25451072G0			
it à récupérer				
ges à répartir s/ plus.exercices			·	
ges a repartir si pius exercitors				32 504 345
VEACULE 12 TO THE REPORT OF THE PERSON OF TH	49,635,421	F 19617.6524	###\$60#\$ 7#89\$	

APEI DE LA BOUCLE DE LA SEINE

BILAN PASSIF

Etats de synthèse au

31/12/2011

	Net au	Net au
	31/(2/2011	31/12/2010
FONDS PROPRES		
Fonds dotation sans droit de reprise Fonds de dotation sans droit de reprise	8 646 530	7 447 192
Ecart de réévaluation	1 284 975	1 284 975
Fonds de réserves	2 179 121	3 039 956
Réserves d'investissement	£ 170 1E-	
Report à nouveau	-	- 21 979
	861 799	368 446
Résultats cumulés à reporter	601 733	000-1710
Résultat de l'exercice	113 388	874 549
Trobulat do Foxoro	4 000 507	1 827 431
Subventions d'investissement	1 869 507 256 094	2 257 114
Provisions réglementées	200 094	220, 111
	152 h 26 i 1	erika karangan karan Karangan karangan ka
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	,	
Provisions pour risques	1 133 684	1 161 619
Provisions pour charges	3 581 559	3 492 267
		整定规模的表面的提供
		*
DETTES	6 363 422	6 673 250
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit	45 113	50 271
Emprunts et dettes finançières diverses Avances & acomptes reçus s/prestations	166 110	166 110
Availces & acomples rogus diprostations		
Dettes de fonctionnement	1 311 301	1 160 696
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 454 803	2 461 957
Dettes fiscales et sociales Autres	40 856	4 116
Autos		
Dettes diverses	191 603	238 329
Autres dettes	191003	200 020
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	18 031	17 848
TOTALIII		#####10 <i>017125</i> 778
TOTALIPASSIE	2	1993年1993年1993年1993年

Z.	i
	į
KA	ļ
DE	
$\overline{}$	
-	
	i
$\overline{}$	
CONSOL	
-	
_	
Ω	
Ξ.	
O	
٠.	
۹,	Į
_	
٠.	
_	
_	1
-	
93	
RESULTAT	
ند	
Ш	
a	
_	1
	ļ
	1
-	
^	
-1-	1
5	1
_	1
COMPTE	-
15	ı
-	ļ
	١
	1

APEI DE LA BOUCLE DE LA SEINE

2010	21 661		2 t	4 18 783 628 PM		112 583 112 583		30 082 314	756785			235 525				13 300			-															がは は は は は は は は に に に に に に に に に に に に に
	29 559	20907	176 007 6	18875-100 E		119 360			267,577		575 5 THE RESERVE OF THE PERSON OF THE PERSO	149 949				19 706			-		 													14 10分数分数数数数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数
The state of the s	PRODUITS D'EXPLOITATION s et Cotisations	Varios Ateliors ESAT + Entrantes adantes		Pix de Laumées et Dalaions Glabales		Address (1704) (1 de chalges		Glovia Paristest Folsple Sither	PRODUITS FINANCIERS	Dividendes		PRODUITS EXCEPTIONNELS		s/Operations on capital											•								重要的现在分词形式 医克拉斯氏性 医多种性 计记录 计记录 医二种 医克拉斯氏病 医克拉斯氏病 医克拉斯氏病 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机 计算机
	Dons Dons	495 434	Mary .			27.342 (2011)	5	29 761 328	55/27/201	. ,		276 854				305 910	. 0			- 23 838	- 32 428	- 4 094		1847/			- 2 313	- 18 175		- 4 251	- 29 925	1000	768.71 - 17.80	
		1 12	6 449 409			7 0 04		29 501 963		- 3		251 965				4 681	14 0 0			- 894	- 59 304			- 4 604	23 433					56 329	6 042		2007:	n en sessentiales de la company de la compan
A CANADES THE STATE OF THE STAT	CHARGES D'EXPLOITATION	atières premières ESAT & E.A	s externes			Autres charges Total one and Amounts	ids rouit)	Oct alx pioy (creaners dolinus as	Onora Parities Ediside Siege	RES	Office designables Charles netter to Charles netter stressions val mob		CHARGES EXCEPTIONNELLES	Amorissenems de poarone amoris de la company	S/Opérations de gestion		RESULTATS BRUTS	Selvice Social 550/	E.M.E. La Dauphinelle	SESSAD Les Tillenis	ESAT Les Bouleaux	ESAT des Cerisiers	ESATI HIGHMAN	Ateliers ESA1 (Production)	Section Annexe CITL VDB		FOYER J.JAURES	FOYERS Résidence des Bois	TOWERS THAT BELLEVILLE TO THE PROPERTY OF THE	F.A.M Les Roseaux Soins	P.A.M VIII BOOKS-Mareuil Solns			



ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2011

L'Association a pour but, en liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et de Personnes Handicapées (U.N.A.P.E.I) à laquelle elle est fédérée :

de poursuivre au point de vue matériel et moral, l'étude et la défense des intérêts généraux de toutes les familles comportant des Personnes Handicapées mentales en vue de favoriser la pleine insertion sociale de leurs enfants.

d'entretenir entre les familles l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire et de leur apporter

l'appui moral et matériel indispensable.

de leur venir en aide par des renseignements et des conseils et généralement de promouvoir et de mettre en œuvre tout ce qui pourrait être nécessaire pour le meilleur développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants (notamment création et gestion d'établissements et services appropriés) tendant à l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail et l'insertion

De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales ; de promouvoir, de gérer si nécessaire tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs. D'être garant de la prise en charge des soins médicaux nécessaires dans ses établissements à caractère sanitaire.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES ADOPTEES

Le Bilan et le Compte de Résultat sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général 1982, et prennent en compte les instructions de la M-22 (Etablissements Privés à but non lucratif), le décret 1010 du 22 octobre 2003 et les directives des autorités de tarification (CG92 et ARS).

Ces comptes sont présentés sans valorisation du bénévolat.

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie prévue, en mode linéaire, avec une application différenciée du prorata temporis, suivant les établissements et les autorités de tarification, sauf pour les budgets annexes de production des ESAT et pour l'Entreprise Adaptée.

Principaux taux pratiqués:

ncipaux taux pratiques:	2 % à 4%
Bâtiments	
Frais 1er Etablissement	20 %
Matériel et Mobilier	10 %
	20 %
Matériel de Transport Authoritan Au	10 %
Agencements et Installation	

Changement de méthode

Comme suite aux critères de comptabilisation des actifs, introduits par le Plan Comptable Général, les amortissements dérogatoires qui figuraient parmi les « Provisions réglementées » au passif du bilan pour un montant de 2.001.020 €, figurent désormais parmi les « Amortissements » à l'actif du bilan.

	Ex. 31/12/2011 Impact du changement à l'ouverture	Ex. 31/12/2010	Pro-forma Ex. 31/12/2010 retraité
Bilan - Passif Fonds propres	2.001.020	17.077.683	15.076.663
Bilan - Actif Amortissements	2.001.020	15.829.073	17.830.092
Compte de résultat	inchangé	inchangé	inchangé

2. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les résultats des établissements sanitaires et sociaux sont, en vertu de la réglementation qui leur est applicable, traités comme suit :

- Les résultats N-1 arrêtés après contrôle effectué au cours de l'exercice en attente d'incorporation aux résultats N+1, figurent sous l'intitulé Résultats cumulés à reporter.
- Les résultats N, incorporant les résultats N-2, figurent au bilan sous l'intitulé Résultats de l'exercice

Les résultats de la « gestion conventionnée » figurant au compte de résultat diffèrent donc de ceux figurant au bilan du montant des résultats en attente d'imputation comme suit :

BILAN	2011	2010
Résultats de l'exercice	113 388	874 549
Résultats en attente d'imputation	319 775	887 501
Résultat figurant au compte de résultat	-206 387	-12 952

3. INFORMATION CONCERNANT LES OPERATIONS DE CREDIT ET DE CREDIT-BAIL

Néant



4. COMPTES DE REGULARISATION

ACTIF

Charges constatées d'avance

S/factures Fournisseurs concernant 2012	55 437,14
	AL 55 437,14

PASSIF

Produits constatés d'avance

0.014	18 031,00
Produits constatés d'avance 2011 TOTAL	18 031,00
	/

5. INFORMATION SUR LES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

a) Produits à recevoir

TOTA	114 648,57
Vente brioches	450,00
Aide au paste	18288,86
CAF & APL	28342,02
Cartes de voeux	84670
Parlidipation repas	22.425,90
Remboursement CPAM⪻évoyance	39922,91
Catisations & dons	162600
Rot frais banque CC	
Rembt Ajefiph	277,40
Participation laisins	1280,78
	1 188,00

b) Charges à payer

	_ 55 973,09
Prix de journées	7 750,00
Urssaf contrat prof.	609,47
Frais déplacements	80 000,00
Rembt subvention taxe Clichy	56,25
Frais de banque	1 965,45
Pécules	4 913,22
Rbt CAF	4 513,37
Rbt prévoyance TOTAL	43 834,67

6. MOUVEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

		ENTR	EES		SORT	TES	
AMORTISSEMENTS	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisit	Virements de poste à poste	Amort.actifs sortis ou mis au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
		44.070	493				359 855
Amortis, Frais 1er Etabl.	315 285	i		1 1	11		10 377 204
Amortis, Constructions	7 539 017	837 178		2 001 020	199 100		3 171 814
Amortis, Inst. techniques	3 223 215	147 690	8		199 100		377 428
Amortiss.taxe d'Apprentiss.	362 181	15 247			05 450	20 375	
	4 389 374	350 252	[ε	20375			
Amortis.Autres Imm. Corp. TOTAL				2 021 395	284 563	20 375	18 940 481

	ENTREES				SORTIES		
AMORTISSEMENTS DEROGATORES	Valeur début exerc.	Dotation Exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Amortiss. d'Actif sortis	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
							(
Amortis, Frais 1er Etabl.	_	İ				2001 020	(
Amortis. Constructions	2 001 020						(
Amortis. Inst. techniques							(
Amortisst Taxe d'Apprentissage							(
Amortis Autres Imm Corp.					 	2 001 020	
TOTAL	2 001 020	0	(<u>'</u>	<u> </u>		

PROVISIONS

Provisions (151, 157, 491, 492)	Valeur début exerc.	Transferts	Dotation et dot par affect résulat	Reprises et repr. par affect résultat	Valeur fin d'exerc.
Provis. s/gros travaux	3 432 267		719 110	569 818	3 581 559
Provis. p/risques	919 599		28 763	131 698	816 664
Provis. Sal.Trav. Hand.	302 020		15 000		317 020
sous-total	4 653 886		762 873	701 516	4 715 243
Provis. dépr. créances	175 812		3 151	1 923	177 040
	4 829 698		766 024	703 439	4 892 283

AUTRES ENGAGEMENTS

Autres engagements	2010	Heures acquises en N	Heures prises en N	Solde heures à fin 2011
D.I.F	30 254	4 971	6 527	28 698
sous-total	30 254	4 971	6 527	28 698

7. MOUVEMENT DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

			ENTRE	SORTIES			
INTITULES	Valeur début exerc.	Acquisitions etablissement	Acquisitions immobilis.	Virements de poste à poste	Cessions et mises au rebut	Virements de poste à poste	Valeur fin d'exerc.
Immob. incorp. FR. 1er Ets	451 272						451 2
	33 958 031		391 106	20 375	324 339	20 375	34 024 7
Immob. corporelles			232 202		75 781		231 1
Immob, en cours	74 691			İ	70701	• '	393 7
Matériel taxe apprentissage	377 354		16 435				
Immob. financières	119818		752	525			121 0
	3621					525	30
Participations			040.405	20 900	400 120	20 900	35 225 1
TOTAL	34 984 787	0	640 495	20 900	400 120	20 300	

8. TABLEAU DES ECHEANCES « DETTES »

Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à+de5ans
	6 362 163	305 189	1 003 969	5 053 005
Emprunts Intérêts courus	45 113	45 113		
Dépôts et caufionnements reçus	1 259	1 259		
•	1 311 301	1 311 301		
Fourrisseurs Personnel	2 266	2 266		
Clients avoir à établir	36 740	36740		
Créd. div. & Org. Soc	2 146 225	2 146 225		
Bat	310 428	310 428		
Caisses sociales avances	166 110	166 110		
Autres dettes	191 603	191 603	·	
Tota	1 10 573 209	4 516 235	1 003 969	5 053 005

Détail « Autres Dettes »

Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à+de5ans
43 834,67	43 834,67		
147 768,33	147 768,33	-	
191 603,00	191 603,00	-	
	43 834,67 147 768,33	43 834,67 43 834,67 147 768,33 147 768,33	43 834,67 43 834,67 - 147 768,33 147 768,33 -

9. TABLEAU DES ECHEANCES « CREANCES »

. TABLEAU DES ECHEANCES « Intitulés	Montants	jusqu'à 1 an	jusqu'à 5 ans	à+de5ans
Hattles		2 002 335		
Caisses Sociales	2 002 335			
Clients CAT & AP	1 498 222	1 498 222		
	6 155	6 155		
Bat	114 649	114 649		
Produits à recevoir				
Personnel	1 316	1 316		
Organ, Form. Prof.	278 513	278 513		
Divers				
Résidents	8 507	8 507		
TOTA	AL 3 909 697	3 909 697		

10. ENGAGEMENTS RECUS

Sur prêt CIC de 967.289.01 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011 un capital restant dû : 188 083.70 € caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 188 083.70 € au 31.12.2011.

Sur prêt CIC de 579.306,27 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011, un capital restant dû : 106 205.92 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100 % soit 106 205.92 € au 31.12.2011.

Sur prêt BFCC de 99.091,86 € consenti en 1999, soit au 31.12.2011, un capital restant dû: 19 734.07 €, caution de la Ville de Colombes à hauteur de 100 % soit 19 734.07 € au 31.12.2011.

Sur prêt CDC de 1.735.000 € consenti en 2005, soit au 31.12.2011, un capital restant dû: 1 474 128.03 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 1 389 844.65 € au 31.12.2011.

Sur prêt DEXIA de 3.000.000 € consenti en 2006, soit au 31.12.2011, un capital restant dû : 2 852 293.84 €, caution de la Ville de Clichy à hauteur de 100% soit 2 852 293.84 € au 31.12.2011.

Sur prêt CNE de 1.000.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2011, un capital restant dû : 921 303.79 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit 921 303.79 € au 31.12.2011

Sur prêt CNE de 450.000 € consenti en 2009, soit au 31.12.2011, un capital restant dû: 413 750.00 €, caution de la Ville de Gennevilliers à hauteur de 100% soit : 413 750.00 € au 31.12.2011.

11. AUTRES INFORMATIONS

L'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles fait obligation d'indiquer le montant des rémunérations des directeurs généraux et des directeurs d'établissements ou de services. Elles ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagement retraite

Il a été procédé à l'évaluation de l'engagement en matière de retraite à la clôture de l'exercice. Cet engagement peut être estimé à 993.000 € au 31/12/2011. Il a été évalué en tenant compte de la

convention collective applicable à l'association, de la mortalité, de l'ancienneté du personnel au 31/12/2011, de l'ancienneté théorique au moment du départ à la retraite, d'un turnover, et d'une actualisation des salaires.

Par hypothèse, le départ a été jugé à l'initiative des salariés à l'âge légal de départ à la retraite, et, par conséquent, prend en compte des charges sociales au taux de 45%.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.643 €, et, ils ne concernent que des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

12. VENTILATION DE L'EFFECTIF du PERSONNEL AU 31.12.2011

Personnel de Direction	27
Personnel Administratif	23
Personnel de Services Généraux	62
Personnel Educatif, Pédagogique	148
Personnel Educatif Médico-Socia, Paramédical	51
Personnel Technico Educatif d'Ateliers	59
Personnel Travailleurs handicapés (E.S.A.T.)	286
Personnel Travailleurs handicapés (Entreprise Adaptée)	28
TOTAL	684



François CAULE
Julio AMARAL

RAPPORT SPECIAL

A.P.E.I.

Présenté à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le

31 DECEMBRE 2011

1 Boulevard Charles de Gaulle 92707 COLOMBES CEDEX



François CAULE Julio AMARAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale du 14 Juin 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Vernon, le 21 Mai 2012

Le commissaire aux comptes

SECO

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS